

L'Institut d'histoire sociale

Spécial 100 ans de l'U.D.



Sommaire

Editorialpage 2
Congrès constitutif.....pages 3 à 5
Statuts de l'UDpages 6 à 8
La CGT-U.....pages 9 à 12

Débats marquants.....pages 13 à 15
Quelques moments de l'histoire de l'UD ...pages 16 à 21
Tableaux chronologiques.....pages 22 à 27
Evolution du nombre d'adhérents
Commémoration Châteaubriant.....page 28

Photo première page :
- Affiche 100 ans de l'UD

Directrice de Publication :
Marie-Claude ROBIN

Conception et impression :
imprimerie CGT 44

Les photos ont été fournies
par le Centre d'Histoire du
Travail et par la CGT.

EDITORIAL

Voilà un numéro de notre cahier qui fera date. Cent ans ça s'entend !

Pour une fois on va se regarder le nombril et parler directement de notre CGT, et plus particulièrement en Loire-Atlantique, en Loire-inférieure de vrais-je écrire?!...

Mais peut-on dire que notre Union Départementale (UD) a cent ans ? Sur le certificat de naissance il n'y a pas de problème : le 20 octobre 2012 à Saint-Nazaire, le 1^{er} congrès fut consacré à sa constitution.

Mais avant cette date des rassemblements étaient de fait au travers des Bourses du travail et ce fut un difficile parcours pour arriver à cette union.

En passant par l'implication de la CGT-U dans une bataille avant-gardiste contre le colonialisme, vous découvrirez l'histoire de grands noms qui ont marqué notre département, tels Paul Vaillant Couturier, André Marty, Marcel Cachin, Aristide Briand, Fernand Pelloutier, etc.

Mais, ne nous voilons pas la face, tout ne s'est pas fait dans la lutte joyeuse. Le titre d'un article en dit long : « Exclusions, réunifications, scissions » ont marqué « les turbulences du mouvement syndical CGT » !

De même, en 1947, Gaston Jacquet, qui deviendra secrétaire de notre UD, conclura dans une demande d'information « au moment où le patronat, et en général tous les ennemis de la classe ouvrière, tentent de semer la division de nos rangs, dans le but d'affaiblir la puissance de notre centrale syndicale [...], il est indispensable que l'unité de la CGT soit assurée ». C'est bien là une phrase qui prendra toujours valeur quel que soit l'échelon géographique dans notre organisation.

Je ne saurais terminer cet éditorial sans remercier une fois de plus tous les adhérents qui font vivre notre institut. Il ne s'agit hélas que d'un tout petit noyau de passionnés qui travaillent durement à être la graine d'un arbre qui ne demande qu'à grandir pour enraciner l'histoire. Espérons que cet arbre face pousser des fruits de la passion afin que vous veniez tous apporter votre aide et votre contribution indispensable aux fondements de toutes luttes actuelles.

Bon anniversaire à notre UD.

Patrice Morel
Président de l'IHS

Naissance de l'Union Départementale de Loire Inférieure

C'était il y a cent ans. Les syndicats et unions locales CGT de Loire Inférieure se groupaient en Union départementale lors du congrès réuni à Saint-Nazaire le 20 octobre 1912. Cette nouvelle instance allait largement contribuer à la propagation et au développement des organisations syndicales et à la résolution de bien des conflits dont l'ampleur excède les moyens des Unions locales sans mériter l'attention d'une fédération ou de la Confédération. Dans le cadre de ce centenaire, il paraît donc intéressant d'évoquer la naissance de cette Union départementale, de rappeler comment notre département s'est inscrit dans le difficile parcours vers son unification et comment les travailleurs de Loire Inférieure ont ainsi contribué à la construction de la Confédération Générale du Travail.

Passons sur les premières tentatives de regroupement des compagnons dans les associations corporatives pour en arriver à la fin du second Empire. L'industrialisation grandissante et sa concentration, le monopole qu'exercent les grandes banques sur le secteur industriel, leurs liens étroits avec l'appareil d'Etat, modifient la situation du prolétariat, y développent une volonté d'émancipation et concourent à son regroupement dans les chambres syndicales tolérées sous le second Empire. Elles se réunissent régulièrement en congrès. A Marseille, en 1879, sous la IIIème République naissante, les intentions de Jules Guesde de faire des chambres le foyer de l'idée révolutionnaire l'emportent sur la proposition d'un programme de réformes à poursuivre pacifiquement. Le Congrès proclame que la collectivisation des moyens de production est nécessaire à la libération de la classe ouvrière et donne naissance au Parti des Travailleurs Socialistes de France qui mêlera pendant quelques années son histoire à celle du mouvement syndical.

Dès 1880, les travailleurs nantais constituent six chambres syndicales. Entrevoyant l'intérêt et la puissance que confère un regroupement, ils fondent clandestinement le 18 janvier 1881, une Union des syndicats dont le siège est établi au café « A la botte de jonc », rue de la Boucherie. Si cette première tentative d'union échoue rapidement, le mouvement est en marche.

En 1881, six Chambres syndicales rassemblent, en France, 75 000 adhérents.

Le gouvernement de la IIIème République ne

peut nier l'évidence. Il est amené à promulguer la loi du 21 mars 1884 qui reconnaît aux syndicats et associations professionnelles le droit de se constituer librement. Ces nouvelles dispositions, bien qu'assorties de quelques restrictions, provoquent de violentes représailles patronales que le Parlement tente de contenir en menaçant d'amendes et de peines d'emprisonnement toute entrave au libre fonctionnement des syndicats, sans toutefois passer aux actes.

Le mérite de cette loi de 1884 est de contribuer au développement du syndicalisme au delà de son implantation traditionnelle dans les agglomérations industrielles, pour l'étendre au milieu rural et plus tard parmi les travailleurs de l'Etat.

A Nantes, une nouvelle Union regroupant 17 syndicats sollicite le concours de la Municipalité pour la réalisation d'une Bourse du travail. La demande retient l'attention du Maire. Le projet mettra quatre ans pour aboutir. Parallèlement aux fédérations de métiers et d'industries qui rassemblent les travailleurs d'une même profession, les Bourses du travail, à partir de 1887, rassemblent les syndicats sur la base d'une implantation locale. Créées à Saint-Nazaire en 1892 et à Nantes en 1893, elles contribuent à nouer de solides relations entre organisations ouvrières, les unissent face au patronat, s'intéressent au prolétariat marin ⁽¹⁾ et, dans le cadre d'initiatives relevant de la solidarité, offrent des services de placement des ouvriers ⁽²⁾, des secours au chômage, et des aides aux ouvriers de passage (viaticum) leur permettant de séjourner dans la ville à la recherche d'un travail. A cet effet, la Bourse de Nantes les loge en transformant en dortoirs, grâce à des hamacs, les salles de réunion ⁽³⁾.

A l'initiative des militants, les Bourses du travail deviennent des foyers d'éducation populaire assurant des cours de formation professionnelle et la mise à disposition de bibliothèques ⁽⁴⁾.

Si le mouvement ouvrier s'organise, il se caractérise par son éparpillement, maladie infantile du syndicalisme naissant. La propagande en faveur du socialisme initiée par Jules Guesde et la volonté ouvrière d'unification du mouvement syndical aboutissent à une première tentative de fédération nationale. Elle se réalise au congrès de Lyon, en 1886, à l'initiative des guesdistes et du Parti ouvrier français après la mise en minorité des réformistes. De leur côté, les Bourses du travail se fédèrent en 1892.

Ces concentrations des forces ouvrières constituent une nouvelle étape vers l'unification de toutes les organisations syndicales. Deux personnalités de la Loire Inférieure vont alors se distinguer : Fernand Pelloutier et Aristide Briand.

Pelloutier, d'opinion républicaine, anticlérical, s'engage en politique auprès des radicaux avant d'adhérer à la section socialiste nazairienne d'obédience guesdiste et de s'afficher résolument, en 1892, anarchiste et syndicaliste. C'est la naissance d'une doctrine qui va marquer durablement de son empreinte le syndicalisme de notre département. Représentant des Bourses de Saint-Nazaire et Nantes au Congrès régional ouvrier de l'ouest réuni à Tours en 1892, il y défend le principe de la grève générale pour assurer l'émancipation de la classe ouvrière, en opposition à l'action politique prônée par Jules Guesde.

Aristide Briand, candidat malheureux aux élections législatives de 1889, collabore au journal républicain de Saint-Nazaire « la Démocratie de l'ouest » avant de réprimer avec brutalité, en tant que Président du Conseil, les puissantes grèves dans le Bâtiment à Paris en 1911 et mener la carrière politique que l'on sait.

Quelques semaines après son ami Pelloutier, Aristide Briand, délégué de la Bourse de Saint-Nazaire et des métallurgistes de Trignac fait voter par les délégués au Congrès de la Fédération des syndicats réuni à Marseille, représentant 500 syndicats, 11 fédérations de métiers et 8 Bourses du travail, une résolution en faveur de la grève générale.

Ce même Congrès confie à la Bourse du travail de Nantes le soin d'organiser le VI^{ème} congrès de la Fédération des syndicats. Déjà mandatée pour organiser le congrès de la Fédération des Bourses, elle interroge les militants sur l'opportunité de fondre les deux congrès en un seul. C'est la solution retenue. Ainsi, du 17 au 22 septembre 1894, 143 délégués de 21 Bourses représentant 776 syndicats, 30 Fédérations comprenant 682 syndicats et 204 Syndicats directement représentés⁽⁵⁾, vivent à Nantes un des grands moments du mouvement syndical français. On y discute de la journée de 8 heures, du salaire minimum, du travail des femmes, mais le sujet qui fait le plus débat est celui de la grève



générale. Après une discussion tumultueuse, son principe est accepté par 65 voix contre 37 et 9 abstentions. La minorité quitte alors la salle, laissant à la majorité le soin de mettre en place un Conseil ouvrier chargé d'organiser le congrès de Limoges.

Vingt huit Fédérations, dix huit Bourses et cent vingt six syndicats vont y créer, en 1895, la Confédération Générale du Travail (CGT) dont l'objet est d'unir sur le terrain économique et dans des liens d'étroite solidarité, les travailleurs en lutte pour leur émancipation intégrale. La CGT admet dans ses rangs Fédérations, Syndicats et Bourses, chaque organisation gardant une grande autonomie. L'organisation de toutes ces composantes s'avère difficile pour une Confédération dénuée de réels moyens. La Fédération des Syndicats a disparu, mais celle des Bourses, tout en participant au Conseil national, poursuit une vie indépendante. Ce dualisme résulte des divergences idéologique et politique qu'exprimait, sans doute, l'absence de Pelloutier, dirigeant de la Fédération des Bourses, au Congrès de Limoges. L'aspiration à l'unité des travailleurs finira par les apaiser. De congrès en congrès on va, de part et d'autre, se rapprocher, pour aboutir en 1902, non pas à une fusion, mais à la formation d'une section autonome des Bourses au sein de la CGT.

La classe ouvrière réalise enfin son unité dans une Confédération composée d'une part, de l'Union des Fédérations d'industries et des Syndicats nationaux et, d'autre part, de l'Union des Bourses organisée en Unions locales et départementales.

Les luttes intestines entre progressistes et réformateurs n'entravent pas la progression de la CGT qui va passer de 458 organisations fédérées en 1902 à 1800 en 1904, 2028 en 1907 et 3012 en 1912.

La bourse débute son activité officielle le 24 juin 1893 et ses bâtiments, rue de Flandres à Nantes sont inaugurés le 6 août (Coll. Archives municipales de Nantes).



De son côté, le mouvement des Bourses continue également son développement, le plus souvent avec le concours bienveillant des municipalités ⁽⁶⁾ avec, en contre partie, la menace d'une remise en cause de son indépendance. Afin de ne pas lier leur existence au bon vouloir des Pouvoirs publics, les Bourses introduisent lors du congrès de Nice en 1902, une distinction entre la Bourse en tant qu' immeuble et l'Union des syndicats adhérents qu'elle encourage à se constituer en Unions locales.

Devant la multiplication de ces unions locales, la Confédération appelle à la création d'unions départementales.

Une notice de la section des Bourses de la CGT annonce à propos des 157 UL dénombrées en 1908: « *N'est-il pas prudent de redouter ces multiplications d' UL dans la représentation de ces Unions au Comité de la Section des Bourses? ... le nombre des UL est illimitable, le nombre des UD n'ira jamais au delà d'une centaine* ». ⁽⁷⁾

C'est ainsi qu'est née lors de son Congrès constitutif à Saint-Nazaire, le 20 octobre 1912, l'Union départementale de Loire Inférieure, en présence de 45 délégués issus d'autant de Syndicats adhérents à la Bourse de Saint-Nazaire (27 Syndicats, 3137 membres) à la Bourse de Nantes (63 Syndicats, 7280 membres), ainsi que des 29 Unions



de Syndicats d'une même profession et Fédérations d'industries rassemblant 3238 syndiqués ⁽⁸⁾. Parmi ces derniers, dont le siège national est établi à Nantes, figurent la Fédération nationale de la confection militaire (768 membres), la Fédération des dessinateurs de France (350), la Fédération des ferblantiers-boîtiers (1389) et le Syndicat des femmes de l'imprimerie ⁽⁹⁾.

Ernest Savariau, secrétaire à la fois de la Bourse du travail et de l'Union locale de Nantes, présente les statuts. Ceux-ci se fixent pour but « *de préparer et d'aider à l'affranchissement du travail en fortifiant et en développant au sein des syndicats l'esprit fédéraliste qui anime la CGT* ». ⁽¹⁰⁾

Il précise que « *les unions locales constituées à partir du 1er novembre 1912 ne devront jamais accepter de subventions municipales ou départementales sous peine de radiation* », encourage la formation des Jeunesses syndicalistes et n'admet en son sein que les syndicats fédérés nationalement et abonnés à la Voix du Peuple.

Enfin, entre tous les syndicats adhérents à l'Union départementale, il est formé un Comité de défense syndicaliste pour venir en aide aux camarades victimes de faits syndicaux et de la répression patronale.

Auguste Cassin en est le premier secrétaire.

Michel TACET

⁽¹⁾ - Les Bourses de Nantes et de Saint-Nazaire sont parmi les premières, en 1897, à regrouper marins et pêcheurs, préparant ainsi la future et intense activité syndicale CGT chez les inscrits maritimes.

⁽²⁾ - 246 placements en moyenne par trimestre à Nantes en 1897 et 1898, 429 en 1899 suite à l'installation du téléphone à la Bourse du travail. (AM, F7 C3 D3).

En 1910, la Bourse de Saint-Nazaire offre 475 placements pour 920 demandes, Nantes 1672 pour 2908.

(Encyclopédie socialiste, syndicale et coopérative de l'Internationale ouvrière. Quillet .Paris .1913.

⁽³⁾ - 423 ouvriers accueillis à la Bourse de Nantes en 1898. (AM F7 C3 D3)

⁽⁴⁾ -124 volumes sont disponibles à la Bourse de Nantes en 1899. (AM F7 C3 D3)

⁽⁵⁾ - Encyclopédie socialiste, syndicale et coopérative de l'Internationale ouvrière. Quillet. Paris. 1913.

⁽⁶⁾ - A Saint-Nazaire, la Municipalité acquitte le loyer de la Bourse du travail. A Nantes, elle accorde, en 1911 une subvention de 4 300 francs. (Encyclopédie, déjà citée).

⁽⁷⁾ - Encyclopédie socialiste.

⁽⁸⁾ - Chiffres publiés pour l'année 1911 par la Direction du travail du Ministère du travail et de la prévoyance sociale.

⁽⁹⁾ - Encyclopédie socialiste.

⁽¹⁰⁾ - Claude Geslin: Le mouvement ouvrier en Bretagne.

Sources et biographie :

Encyclopédie socialiste, syndicale et coopérative de l'Internationale ouvrière. Quillet éditeur, Paris, 1913.

Jean Bruat et Marc Pilot. Esquisse d'une histoire de la CGT. Paris. 1958.

Fernand Pelloutier. Histoire des Bourses du travail. Phénix éditions, en association avec le Centre d'Histoire du Travail. Nantes. 2001.

Archives municipales de Nantes.

Le Populaire du 10 septembre 1933. (AM 5 PRESS 50).

Claude Geslin. Le mouvement ouvrier en Bretagne.

Groupe de militants socialistes et syndicalistes nantais, De gauche à droite : Jean-Marie Chev , conseiller municipale de Nantes de 1896   1900, directeur de l'imprimerie ouvri re, et responsable du syndicat des typographes ; Joseph Blanchart, secr taire de la Bourse du travail de Nantes de 1898   1911 et Charles Fonteneau, secr taire du syndicat des employ s de commerce nantais.(CHT, coll. Annick Dugast)

Statuts adoptés lors de la création de l'Union Départementale le 20 octobre 1912 au Congrès de Saint-Nazaire

Article premier - Entre les syndicats confédérés, adhérents aux présents statuts, il est formé une Union départementale prenant pour titre :
Union départementale des Syndicats ouvriers de la Loire-Inférieure.

Article 2 - L'Union a pour but :
1° La défense des intérêts moraux et économiques de ses adhérents.
2° D'établir des relations de solidarité entre tous les travailleurs du département.
3° De fortifier les Syndicats existants, d'en créer de nouveaux dans tous les centres et dans toutes les corporations et de les faire adhérer.
En un mot, de préparer et d'aider à l'affranchissement du travail, en fortifiant et en développant au sein des syndicats l'esprit fédéraliste qui anime la CGT.

Article 3 - Sont seuls admis à l'Union les syndicats du département composés exclusivement de salariés et régulièrement constitués. En demandant leur admission, ces organisations devront déposer un extrait du procès-verbal de l'assemblée générale qui aura pris cette décision. Elles devront, en outre, déposer deux exemplaires de leurs statuts et indiquer le nombre de leurs adhérents. Elles conserveront leur autonomie en ce qui concerne les questions intérieures.

Article 4 - L'Union n'admet dans son sein que les Syndicats fédérés nationalement et abonnés à la Voix du Peuple.

Unions locales. - Subventions.

Elle aidera à la formation des Unions locales. Les Syndicats appartenant à une localité où il existe une Union locale ne pourront être admis à l'Union départementale s'ils ne sont pas adhérents à leur Union locale. Elle aidera de toutes ses forces à l'affranchissement nécessaire des Unions locales de toute

tutelle ou attache que constituent les subventions municipales ou autres. Les Unions locales constituées à partir du 1er novembre 1912 ne devront jamais accepter de subventions municipales ou départementales sous peine de radiation.

Article 5 - Les Unions locales ne pourront se constituer que lorsqu'il y aura au minimum trois syndicats d'une même ville ou commune qui en feront la demande. Les Unions locales fixent elles-mêmes les cotisations nécessaires à leur vitalité qui sont obligatoires pour tous les syndicats existants ou qui se créeront dans leur périphérie, à charge de ces Unions de payer la cotisation prévue par l'Union départementale. Les Unions locales reçoivent directement les timbres confédéraux de l'Union départementale, pour les répartir à leurs syndicats adhérents .

Article 6 - L'Union départementale peut se diviser en Unions locales de syndicats dont les périphéries sont tracées par les Congrès, lesquels restent également souverains pour décider de la création des Unions locales. Les Congrès fixent les limites du périmètre des Unions locales existantes. Celles qui se créeront en cours d'année se le verront tracer provisoirement par la Commission administrative de l'Union départementale et ratifié, après examen et discussion s'il y a lieu, par le Congrès suivant. Tous les syndicats contenus dans cette périphérie composeront de droit l'Union locale des syndicats. Ils se conformeront aux normes des articles ci-dessus.

Syndicats isolés.

Toutefois, les syndicats isolés qui en feront la demande et dont l'Union départementale aura reconnu et admis l'impossibilité d'adhérer à une Union locale adhéreront directement à l'Union départementale en payant une cotisa-



tion de 0 fr. 10 (dix centimes) par membre et par mois et recevront directement les timbres de l'Union.

Jeunesses syndicalistes.

L'Union départementale, partout où cela sera possible, encouragera la formation des Jeunesses syndicalistes. Les Jeunesses syndicalistes constituées pourront et devront assister au Congrès de l'Union départementale où elles n'auront que voix consultatives.

Siège social. – Administration.

Article 7 – Le siège de l'Union départementale est fixé par les Congrès. Il est, présentement, fixé à Nantes.

Article 8 - L'Union départementale est administrée par une Commission administrative nommée au Congrès parmi les membres présents. Elle se compose de six délégués nommés pour un an et rééligibles.

En plus, et dans les mêmes conditions, le Congrès nomme le bureau de l'Union départementale, qui est ainsi composé :
Un secrétaire général, un secrétaire adjoint, un trésorier général, un trésorier adjoint et un archiviste.

Article 9 - La Commission administrative se réunit tous les trois mois, au siège de l'Union. Les frais de chemin de fer en dehors du siège social sont à la charge de la caisse de l'Union départementale, sauf pour les Congrès.

Article 10 - Le secrétaire général est chargé de la rédaction des procès-verbaux, de la correspondance, des convocations et de la conservation des archives spéciales à sa fonction.

Le secrétaire adjoint aide le secrétaire général dans ses travaux et le remplace en cas de besoin.

Article 11 - Le trésorier général fait l'encaissement des recettes et effectue les paiements. Il opère le placement et le déplacement des fonds. Toutefois, pour ce dernier cas, il devra fournir un extrait du procès-verbal de la séance autorisant ce déplacement, portant le timbre de l'Union et signé du secrétaire et du

secrétaire adjoint. Comme le secrétaire, il est également chargé de la conservation des archives spéciales à sa fonction.

Article 12 - Chaque année, un compte-rendu détaillé de la situation financière devra être publié et envoyé au moins un mois avant la tenue de sa gestion annuelle.

Article 13 - Lorsque l'Union départementale sera appelée à organiser une réunion de propagande dans un pays où il n'existe pas de syndicat, les frais seront payés par sa caisse ; si, au contraire, cette conférence est demandée par un syndicat constitué, les frais d'organisation et de déplacement seront à la charge de ce syndicat ou de l'Union locale, à moins qu'il n'en ait été décidé autrement par la Commission administrative.

Congrès.

Article 14 - Tous les ans, dans le deuxième trimestre, et alternativement dans les différents arrondissements du département, aura lieu un Congrès départemental.
Le lieu de chaque Congrès sera fixé par le Congrès précédent.

Article 15 - Les syndicats d'une même localité – jusqu'à concurrence de trois au maximum - auront la faculté de s'entendre pour se faire représenter collectivement au Congrès annuel par un seul délégué. Dans ce cas, le délégué représentant plusieurs syndicats aura droit à autant de voix qu'il représentera de syndicats, à condition toutefois qu'il soit possesseur d'un mandat régulier délivré par les syndicats représentés.

Article 16 - Les syndicats dont l'admission sera postérieure au précédent Congrès n'auront voix délibérative et ne pourront prendre part au vote que s'ils ont payé leur droit d'admission et s'ils sont au pair de leurs cotisations.

Les syndicats admis antérieurement au précédent Congrès n'auront aussi voix délibérative que s'ils sont également au pair de leurs cotisations.

Article 17 - Les syndicats qui auront des propositions, motions, modifications aux statuts

à faire figurer à l'ordre du jour du Congrès devront les faire parvenir à la Commission administrative trois mois à l'avance.

Cotisations.

Article 18 - Les ressources de l'Union départementale se composent des droits d'admission et des cotisations des syndicats adhérents.

Le droit d'admission est de trois francs par syndicat.

Article 19 - La cotisation mensuelle de l'Union départementale est fixée à 0 fr. 05 (cinq centimes) par syndiqué et par mois pour les syndicats appartenant à une Union locale. Elle est fixée à 0 fr 10 (dix centimes) par mois et par syndiqué pour les organisations adhérant directement à l'Union départementale.

La cotisation des femmes est fixée à 0 fr 25 (deux centimes et demi) par mois et par syndiquée.

Les timbres sont délivrés suivant les besoins des intéressés, mais il n'est fait aucune avance sous forme de provisions.

Article 20 - Les Unions locales seront tenues d'aviser le trésorier de l'Union départementale s'il y a des syndicats qui, après trois mois d'admission, n'auraient effectué aucun versement de cotisations, après y avoir été invités par le trésorier de l'Union locale. Ces syndicats seraient alors considérés comme étant démissionnaires des deux Unions.

Solidarité.

Article 21 - Lorsque les membres d'un syndicat adhérent seront en grève, le secrétaire de ce syndicat devra en avvertir le secrétaire de l'Union départementale, qui en fera part aux autres syndicats adhérents en les invitant à venir en aide aux camarades grévistes.

En outre, l'Union départementale étudiera les moyens possibles de venir en aide aux syndicats en grève par l'organisation d'une grève générale, de tous les syndicats.

Article 22 - En cas de dissolution, laquelle ne pourra être prononcée que par les deux tiers des délégués des syndicats adhérents, spécialement mandatés à cet effet, le montant de la caisse sera versé ou déposé à la Confédération générale du Travail.

Adjonction.

Entre tous les syndicats adhérents à l'Union départementale, il est formé un Comité de défense syndicaliste pour venir en aide aux camarades victimes de faits syndicaux et de la répression gouvernementale.

La gestion en est confiée à la Commission administrative de l'Union départementale.

Les ressources de ce Comité se composent des cotisations facultatives des syndicats, des dons particuliers ou collectifs, du produit des fêtes, etc.

La CGT-U et la guerre du Rif

Au lendemain de la Première guerre mondiale une fracture dans la CGT débouche sur une scission et la fondation de la Confédération générale du travail unitaire (CGT-U). Cette nouvelle organisation syndicale qui tient son premier congrès à Saint-Etienne, fin juin 1922, se montre intransigeante, hostile aux réformes partielles, révolutionnaire, novatrice. Elle va jeter, durant sa courte et riche existence (1922-1936), les bases d'un syndicalisme de masse, de lutte de classes, rompre avec le cadre départemental, avancer l'idée du « syndicalisme à bases multiples ». En 1923, elle adhère à l'Internationale syndicale rouge et mène une bataille contre l'impérialisme, l'occupation de la Ruhr, la présence française en Syrie et au Maroc. Elle oriente son combat syndical sur la solidarité internationale, l'encadrement et la défense des travailleurs étrangers et des ouvriers coloniaux. Elle tente ainsi de briser le consensus qui semble unir les Français sur les questions coloniales et la « mission civilisatrice » de la France¹.



En mai 1924, la CGT-U participe au Comité d'action contre la guerre du Rif, au Maroc². Ce Comité rassemble la CGT-U, le PC (SFIC), les Jeunesses communistes, l'ARAC³, la revue *Clarté*, et les Comités d'union prolétarienne. Des femmes apportent leur soutien, des veuves de guerre. Des intellectuels contribuent également à la lutte anticoloniale et, dans *L'Humanité*, du 2 juillet 1925, ils publient un premier appel proclamant le droit des peuples à disposer d'eux même. Des militants socialistes et de la CGT confédérale s'engagent aussi dans ce combat. En septembre, le Comité d'action lance l'idée d'une grève générale de 24 heures qui en août, a reçu un large soutien du congrès national de la CGT-U. A la

tribune, Julien Racamond rappelle : « Les guerres coloniales ? C'est une vieille histoire que celle du brigandage colonial, déjà dite et redite avant 1914. Tout le monde en connaît les horreurs... » Et de conclure : « les Marocains, les Riffains, les Algériens, les Tunisiens sont en état de légitime défense contre l'impérialisme français⁴. ». Le 12 octobre 1925, débute la première grève nationale anti-impérialiste de la classe ouvrière française qui a été possible grâce à la mobilisation de la CGT-U.

Abdelkrim et la République rifaine

En 1912, la France et l'Espagne étendent leurs protectorats sur le royaume du Maroc. La France a fait main basse sur la partie la plus importante et la plus riche du territoire et Lyautey est nommé Résident général. Les Espagnols administrent la région du Rif, une étroite bande côtière située au nord du Maroc méditerranéen qui abrite des mines de fer. Dans cette zone montagneuse, les tribus berbères, qui persistent dans leur résistance à l'occupation étrangère, vont engager une guerre de libération. A la tête de ces tribus, un chef rifain d'envergure, Abdelkrim, mène une guérilla qui se solde en 1921, près de Melilla, par une cuisante défaite des troupes espagnoles. En février de l'année suivante, la République rifaine est proclamée, un Etat indépendant qui désire se faire reconnaître par la Société des Nations⁵. Abdelkrim et ces groupes mobiles inaugurent alors une technique de guérilla qui inspirera, en particulier, le futur dirigeant révolutionnaire Ho Chi Minh. La guerre du Rif, bien avant celles d'Indochine et d'Algérie, peut-être considérée comme le premier mouvement de masse de libération anticolonial du XXe siècle.

Fort de cette victoire sur l'occupant espagnol, Abdelkrim engage quelques actions dans la zone sous protectorat français et en avril 1925 les tribus rifaines repoussent les troupes françaises. Le gouvernement français qui craint désormais la contagion anticoloniale s'accorde avec des troupes espagnoles dirigées par le dictateur Miguel Primo de Rivera (au pouvoir depuis 1923). Le maréchal Pétain prend le commandement de cette coalition qui rassemble près de 400 000 soldats avec chars et avions qui déversent sur les populations civiles des gaz asphyxiants. Dans cette guerre coloniale, aux cotés de Pétain, va s'illustrer le lieutenant-colonel Francisco Franco qui commande le Tercio (légion étrangère espagnole).

Contre la guerre coloniale

Cette guerre va donner lieu à des manifestations de solidarité dont le journal *L'Humanité* se fait l'écho. Or, en majorité, la presse présente à l'opinion publique cette guerre comme une « vaste opération de police », certains parlent déjà de « pacification » et l'anticolonialisme acquiert alors une tonalité antinationale. Le *Travailleur de l'Ouest*, journal socialiste nazairien d'octobre 1925, qualifie le chef des insurgés marocains de « sauvage ». C'est également l'opinion du président du conseil Paul Painlevé qui à l'Assemblée nationale parle en ces termes des Rifains : « ... Ces barbares ! Ces populations obscures... qui diffèrent de nous, par la couleur de la peau et qui, ayant tout à apprendre de l'Europe n'en menacent pas moins la civilisation européenne⁶ ». Sur les écrans des actualités cinématographiques, Abdelkrim est montré comme un barbare qui refuse les « bienfaits » de la civilisation.

Pour *L'Echo de la Loire*, journal catholique conservateur nantais, qui à une certaine sympathie pour Mussolini, tous ceux qui manifestent sont communistes et se réjouit du licenciement de deux cents ouvriers de Basse-Indre « à tendance communiste » depuis 1923 ; il propose, la réalisation par les patrons nantais, d'une « liste noire secrète » des ouvriers jugés « dangereux »⁷. Le journal radical nantais, *Le Populaire* condamne également les actions anticoloniales, mais avec moins de virulence ... Certains journaux parisiens parlent de guerre de civilisation. Le combat anticolonial est rude, mal compris de la population

qui durant la grande exposition nantaise de 1924 peut visiter un pavillon colonial et aux bords de la Loire un village africain⁸ !

Les premières actions

Le Comité d'action contre la guerre du Rif constitue des comités régionaux et mène campagne en province. Dans la Basse-Loire, des orateurs tentent de mobiliser des

troupes. Le 29 juin 1925, Paul Vaillant-Couturier est à Nantes et tient un meeting devant près de 900 personnes⁹. Dans la région nazairienne André Marty critique les guerres coloniales alors que cinq militants nazairiens parcourent les villages de la Brière ac-

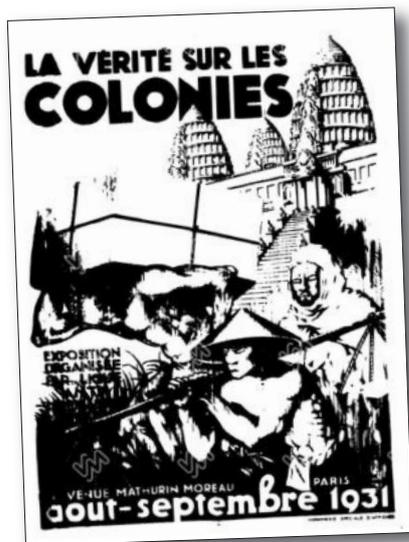
compagnés de dix nantais venus faire de la propagande antimilitariste.

La répression s'organise. A Nantes, la police surprend des ouvriers en train de coller des affiches antimilitaristes ; ils sont emprisonnés, condamnés, stigmatisés pour cause d'antipatriotisme. Début octobre, le parquet de Saint-Nazaire ouvre une information contre le député communiste Marcel Cachin « pour excitation de militaires à la désobéissance dans le but de propagande anarchiste¹⁰ ». Une affiche, dont il semblerait être l'auteur, a été apposée sur les murs de la ville invitant les soldats français au Maroc à fraterniser avec les Rifains¹¹.

Conjointement à sa lutte anticoloniale la CGT-U mène une action de mobilisation des travailleurs étrangers de la Basse-Loire. Un journal syndical, dans leur langue, est distribué aux ouvriers polonais de Couëron et de Basse-Indre. Les ouvriers italiens reçoivent le journal du PCI, *L'Unita*, et *Il Sindacato Rosso*. En 1925, des tracts en langues étrangères sont distribués à l'usine des Batignolles. Demeure pour cette organisation syndicale le désir également de mobiliser et soutenir les revendications des travailleurs étrangers et coloniaux, souvent utilisés comme réserve de main-d'œuvre faisant pression sur les salaires¹².

La position des réformistes

Dans cette action anticoloniale, la CGT-U tente d'obtenir la collaboration de la CGT réformiste et détache, fin août 1925, au congrès national à Paris, salle Japy, une délégation du Comité d'action contre la guerre du Rif. C'est un échec. Le congrès propose même l'exclusion des confédérés qui adhèrent au Comité d'action. A la tribune, Million repousse l'évacuation du Maroc au nom de « l'apport civilisateur des colons » qui « ont apporté leur effort de travail pour tâcher de tirer quelque chose d'une terre souvent ingrate. C'est le massacre général de tous les européens, sans distinction, établis sur ces terres lointaines¹³. » Ce refus nous le retrouvons également en septembre à l'occasion du congrès de l'UD-CGT des syndicats ouvriers de Loire-Inférieure (13e congrès) qui se tient à Nantes. Sur intervention de François Blanchon les congressistes décident de passer, tout bonnement, à l'ordre du jour... Mais dans une motion, l'UD affirme son profond attachement à la paix des peuples et demande instamment que cesse la guerre au Maroc. C'est la position de la SFIO. Le 9 juillet 1925, à la Chambre des députés, Léon Blum rappelle la position de son parti : « Il faudra bien faire la paix et laisser le Rif aux Rifains ». Mais les dissensions politiques ne permettent pas la création d'un Front unique souhaité par les communistes. Ces derniers



réclament l'indépendance du Rif et la paix immédiate en la subordonnant à l'évacuation militaire du Maroc alors que pour les socialistes, cette évocation signifie l'abandon et peut-être le massacre des indigènes groupés sous notre Protectorat et des colons attirés par nous dans les colonies». La SFIO préfère, comme la CGT, une politique d'assimilation. C'est aussi l'avis de la Ligue des droits de l'Homme. A nouveau sollicitée, le 2 octobre, la commission administrative de la CGT confédérale refuse toujours de s'engager.

La grève du 12 octobre

L'idée de cette grève à du mal à s'imposer, elle semble précipitée, mal préparée, traversée d'obstacles¹⁴. Le mot d'ordre est large, à la lutte anticoloniale et antimilitariste chaque fédération unitaire ajoute ses propres revendications, comme la hausse générale des salaires et l'abolition de la loi Caillaux.

Le gouvernement du Cartel des gauches prend au sérieux cette grève. La préfecture de police fait saisir *La Vie Ouvrière* du 9 octobre qui porte en manchette un appel à la grève : « Camarades, attention au signal du comité central d'action pour la grève de 24 heures ». La police, l'après midi du 10 octobre, perquisitionne dans les bureaux du journal *L'Humanité* et s'empare de plusieurs milliers de tracts invitant à la grève. Dans les gares parisiennes, les commissaires spéciaux saisissent également le matériel de propagande de la CGT-U à destination de la province. *La Vie Ouvrière* et *L'Humanité* sont poursuivies pour propagande antimilitariste. A la bourse du travail de Nantes, le 8 octobre, un meeting s'est tenu en présence de Jean Guichery, conseiller général de la Seine, et Léon Moreau du comité central d'action sur la question du Maroc et la paix immédiate avec les rifains. La mobilisation est faible et l'auditoire clairsemé¹⁵.

Le 12 octobre au matin débute cette grève qui se veut générale. L'organisation policière gouvernementale se met en place. A partir de 9 heures le service d'ordre est renforcé aux abords de la bourse du travail et aux environs du siège de la CGT-U. Les troupes de la garnison de Versailles sont alertées et celles du génie s'apprêtent à assurer certains services nationaux. A Paris, le centre téléphonique et l'hôtel

des postes sont gardés militairement. La fédération postale unitaire a donné un ordre de grève générale. Dans les transports parisiens des gardes républicains occupent les dépôts. Les portes des grandes usines de construction automobile et aéronautique de la banlieue parisienne sont gardées pour assurer la « liberté du travail ». Des gendarmes à cheval circulent dans les rues de Suresnes et dispersent les attroupements.

Cependant dans certains

dépôts des transports en commun de la région parisienne les défections sont nombreuses parmi les ouvriers ; les rames de tramway circulent en moins grand nombre bien que celles qui traversent les quartiers ouvriers sont « protégées » par les forces de l'ordre. En banlieue parisienne, dans des établissements de construction métallurgique le chiffre des grévistes atteint 50 %. A la sortie du meeting, rue Grange-aux-Belles, les grévistes se heurtent aux forces de l'ordre, plusieurs agents et manifestants blessés sont conduits à l'hôpital Saint-Louis. 300 ouvriers sont arrêtés. A Saint-Denis, la police tire, à Suresnes un ouvrier est tué.

Malgré les menaces de reconduite à la frontière, d'expulsions sans délais comme le préconise le ministre de l'Intérieur, de nombreux travailleurs étrangers participent à la grève en particulier dans le bâtiment, les chantiers de démolition et de terrassement¹⁶. Les ouvriers italiens sont aux premiers rangs. En Seine et Oise, ils sont 200 à cesser le travail dans les carrières ; gare d'Austerlitz les gardiens de la paix arrêtent un chauffeur italien qui débauche ses camarades¹⁷. Les ouvriers agricoles espagnols et les mineurs polonais se mobilisent fortement durant cette grève. Le gros de la mobilisation a lieu cependant dans la région parisienne.

En Bretagne, 250 manœuvres des usines de conserves de Douarnenez participent à l'action et brisent les vitres d'une usine, 700 marins-pêcheurs assistent aux réunions avec manifestations. A Nantes, la grève est très peu suivie seulement 200 riveurs de la construction navale ont cessé le travail et une cinquantaine d'ouvriers isolés se sont réunis dans une salle de la bourse, rue Arsène Leloup. Dans la région



nazairienne la police reconnaît le caractère assez large du mouvement. Les grévistes se rencontrent surtout dans la métallurgie, dans les chantiers de construction et de réparation navale : à la Loire, à Penhoet et Saint-Denis, aux AFO. A Saint-Nazaire, la CGT-U a reçu l'appui d'une minorité de la CGT, de socialistes et d'inorganisés¹⁸. A Nantes, la CGT-U s'est heurtée à une UD hégémonique, fermée à cette revendication, fidèle aux orientations confédérales.

Selon *L'Humanité* la grève aurait été suivie par près de 900 000 ouvriers, quelques milliers selon la presse gouvernementale qui qualifie cette grève « d'insurrectionnelle ». Le relatif échec de la grève peut tenir à la répression d'une extrême violence, à la chasse aux militants. Également à la CGT qui avait interdit à ses adhérents d'y participer. En 1927 le résultat de cette grève sera évoqué et critiqué à Bordeaux à l'occasion du 4^e congrès de la CGT-U.

Si la CGT-U n'est pas parvenue à infléchir la position du gouvernement, elle a tout de même montré qu'il était possible de mobiliser une fraction de l'opinion publique ouvrière contre les menées coloniales¹⁹. En 1931, Lyautey inaugure à Paris l'Exposition coloniale qui dans une logique de propagande désire démontrer le bien fondé de la colonisation. C'est l'occasion pour la CGT-U d'organiser une contre-exposition qui, elle, présente les crimes des conquêtes coloniales et les mouvements nationalistes s'opposant au colonialisme. Rappelons qu'en Algérie, la CGT-U est la seule organisation syndicale ouverte aux Algériens. Son programme inscrit la destruction du régime colonial et la libération algérienne²⁰.

Le congrès de Toulouse, en mars 1936, met fin à 15 ans de division syndicale. Ainsi disparaît la CGT-U, mais pas totalement. Des militants à l'heure de la décolonisation renouent avec son esprit et ses méthodes de lutte contre l'impérialisme et les guerres coloniales. Ainsi les dockers CGT de la Basse-Loire s'opposent au transfert d'armement vers l'Indochine. L'UD CGT, lance un appel en juin 1955 afin de former un cortège et déposer à la préfecture et à la mairie de Nantes des pétitions contre la guerre en Algérie. L'année suivante la CGT de Saint-Nazaire poursuit le combat pour la paix en bloquant le train des rappelés pour l'Algérie. A nouveau, dans ce contexte, les militants CGT qui peignent des slogans ou collent des affiches pour la Paix sont poursuivis ou emprisonnés.

Robert GAUTIER

¹ « Aux cours des trente-deux congrès ouvriers tenus entre 1886 et 1914 (neuf congrès de la Fédération des Syndicats, dix congrès de la Fédération des bourses et treize congrès de la CGT), le problème colonial n'a été évoqué qu'à deux occasions ». Cité par François Bédaria dans *Perspectives sur le mouvement ouvrier et l'impérialisme en France au temps de la conquête coloniale*, p. 35

de la revue *Le Mouvement social*, n°86, de janvier-mars 1974.

² Le président est Maurice Thorez et le secrétaire, Bonnefons, un dirigeant de la fédération de la métallurgie CGT-U.

³ Association Républicaine des Anciens Combattants fondée en 1917.

⁴ 3^e Congrès de la CGT-U du 26 au 31 août 1925 à Paris.

⁵ Les chefs de tribus ont accepté d'abandonner leur pouvoir aux mains d'un pouvoir central. Une Assemblée nationale a été nommée à Adjir, chaque tribu y envoie deux délégués. Abdelkrim a été choisi comme premier président.

⁶ Paul Painlevé, président du Conseil à partir du 17 avril 1925, membre du Cartel des gauches qui comprend les radicaux et les socialistes et qui a gagné les élections législatives de mai 1924. Les socialistes soutiennent le Cartel mais refusent de gouverner.

⁷ Emilienne Leroux, Nantes et les Nantais, p.152.

⁸ Emilienne Leroux, Nantes et les Nantais, p.195.

⁹ Christophe Patillon, La CGTU en Loire-Inférieure de 1922 à 1935, maîtrise d'histoire, 1989, p.115. (CHT)

¹⁰ *L'Echo de la Loire* du 4 octobre 1925.

¹¹ En janvier 1926, Cachin est condamné à 15 mois de prison.

¹² L'arrivée de travailleurs coloniaux en France date de la Première guerre mondiale. Dans la Basse-Loire, ils travaillent dans les usines de production d'armement et feront l'objet d'une étroite surveillance policière.

¹³ Congrès confédéral CGT d'août 1925, p.160. Précisons également, selon André Nouschi dans, *La France de 1914 à 1940, Nathan-Histoire*, p.123, qu'au Maroc, en 1913, les européens détiennent plus de 100 000 ha grâce à des mesures du Résident Lyautey qui encourage la grande colonisation. En 1927, 2044 colons européens, dont 1879 Français exploitent 650 000 ha.

¹⁴ C'est à l'occasion de la tenue du congrès CGT-U des ouvriers parisiens, le 5 juillet 1925, que le principe d'une grève de 24 heures est adopté.

¹⁵ *L'Echo de la Loire* du 9 octobre 1925.

¹⁶ *L'Humanité* lance des appels à la grève, en langues étrangères, aux ouvriers italiens, tchèques et arméniens.

¹⁷ *L'Echo de la Loire* du 13 octobre 1925.

¹⁸ AREMORS, t.2, pp 98-99.

¹⁹ Le 26 mai 1926, Abdelkrim fait sa soumission à la France et part en exil à l'île de la Réunion. En 1947, il s'échappe du navire qui le ramenait en France et s'établit au Caire où il meurt en 1963.

²⁰ Gallissot R., *Le syndicalisme ouvrier et la question nationale en Algérie*, dans *Le Mouvement social*, n°66, janvier-mars 1969.



Exclusions, réunifications, scissions, les turbulences du mouvement syndical CGT.

Pendant ses vingt cinq premières années différents courants se sont exprimés au sein de la CGT sans compromettre son unicité. Les vingt cinq années suivantes ont été marquées par une succession d'exclusions, de réunifications et de scissions. Les différents congrès de l'Union départementale témoignent de ces épisodes fâcheux ou heureux de la vie syndicale. Cela débute avec les années 1920 alors que les profondes divergences entre les courants réformiste et révolutionnaire conduisent la CGT vers sa première scission.

Comment en est-on arrivé là ?

Si les deux tendances ont longtemps cohabité, les tensions originelles se sont progressivement dégradées. Par exemple, lors de la déclaration de guerre en août 1914, une infime minorité révolutionnaire conteste le choix majoritaire de s'associer à « l'union sacrée » d'inspiration bourgeoise. Cette fraction minoritaire milite d'abord pour la paix puis, après 1918, contre les conséquences désastreuses d'une politique économique cautionnée, selon elle, par la CGT réformiste dont elle conteste le « programme minimum » jugé trop complaisant avec le pouvoir et le patronat.

Les révolutionnaires, présents dans toutes les luttes que mène la classe ouvrière pour les salaires et contre le chômage, vont voir leur influence croître jusqu'à recueillir 1/3 des voix au congrès confédéral de 1920. Convaincue de défendre seule les intérêts des classes populaires, cette minorité s'organise en Comités syndicalistes révolutionnaires (CSR). Leur exclusion de la CGT est aussitôt recommandée lors du CCN de novembre 1920.

C'est dans ce climat de division que se réunit le IXème congrès de l'Union départementale de la Loire Inférieure en mai 1921.

Les travaux s'ouvrent sur un avertissement du président de séance aux représentants des deux tendances, invités à se respecter mutuellement pour une plus grande clarté du débat.

Inévitablement la discussion tourne autour des exclusions, contestées par les minoritaires, approuvées par les majoritaires au prétexte qu'elles résultent d'une décision prise par un congrès souverain s'étant prononcé pour le programme minimum de la CGT.

Ignorant les recommandations du président de séance, Cassin, secrétaire de l'UD, les justifie :

« Si nous combattons les CSR, c'est parce qu'ils démobilisent l'action syndicale.../...les minoritaires ont la prétention de diriger la CGT. Ces camarades sont traîtres et criminels.. »

Loin de ces propos véhéments et sans doute pour préserver le mouvement syndical local des fâcheuses conséquences d'une scission, aucune des deux motions proposées par les réformistes et les révolutionnaires ne fait référence aux exclusions.

Les congressistes se prononcent en faveur de la motion des majoritaires.

Ceux-ci concèdent qu'il « n'est pas question d'exclure qui que ce soit » et qu'il « est nécessaire qu'il y ait des courants d'opinion », mais ils refusent aux minoritaires toute expression publique.

La scission devient donc inévitable.

Il faut encore noter qu'à l'issue de ce congrès, Cassin, adversaire déclaré du courant révolutionnaire est démissionnaire, aussitôt remplacé au secrétariat de l'Union départementale par le réformiste nazairien Blancho élu face au révolutionnaire Le Berre du syndicat nantais des dockers. (52 voix contre 8).

C'est à Saint-Nazaire que se réunit le congrès suivant en 1922. Privée de la tendance révolutionnaire, l'UD se flatte d'avoir conservé sa puissance malgré les divisions et la scission. Déclaration qu'il faut nuancer puisqu'elle précède un vibrant appel au recrutement et à réaliser de gros efforts sur les cotisations, le timbre passant de 0,15 F0..... à 0,25 F, autant d'indices qui sous entendent une probable et conséquente diminution du nombre des adhérents.

Les exclus tentent de relancer l'unité syndicale. Leur appel est soumis à la discussion des délégués lors du congrès de 1923. Bon nombre d'entre eux n'y demeurent pas indifférents, mais après l'intervention de Péneau suppliant le congrès de repousser les propositions des Unitaires, cette orientation, soutenue également par Blancho, l'emporte.

C'est le début d'une longue période de division syndicale entre Confédérés et Unitaires.

Les efforts de ces derniers en faveur de l'unité d'action, d'un front unique, de l'unité organique sont systématiquement ignorés par les Confédérés qui n'envisagent l'unité que par un retour pur et simple des Unitaires dans le giron confédéral. Le développement des luttes revendicatives, le plus souvent à leur initiative, puis la réaction commune face au danger fasciste en 1934, vont créer les conditions de la réunification du mouvement ouvrier.

Le 13 octobre 1935 à Saint-Nazaire, les Confédérés réunissent en congrès 73 délégués de l'Union locale de Nantes, 44 de Saint-Nazaire et 13 délégués de 12 syndicats isolés. Ils entament une discussion sur la fusion des syndicats. Chevalme, secrétaire de la fédération des métaux appelle de ses vœux l'unité : « *Il y a quinze ans que nous sommes séparés. La classe ouvrière veut l'unité, non pour revivre de pénibles difficultés mais pour renforcer son action* ».

Une délégation unitaire est entendue. Gaston Jacquet, son porte-parole, dit « *toute sa joie de voir l'unité organique réalisée car la classe ouvrière sera beaucoup plus forte pour défendre ses droits et combattre victorieusement le fascisme* ». Tous les camarades unitaires, poursuit-il « *sont animés de sentiments sincères d'unité à la base et il est certain qu'à l'avenir il n'y a rien à craindre de leur côté pour la division ouvrière* ».

Le 15 décembre, un congrès réunit à Nantes les syndicats confédérés et unitaires. Le rapport sur l'unité présenté par Bédrière de la Fédération postale est adopté par la majorité, les cheminots de Nantes-Etat et les postiers de Saint-Nazaire votant contre. Il n'y a plus qu'une CGT en Loire Inférieure.

De leur côté, les partis communiste et socialiste renouent avec l'unité d'action. L'union des forces démocratiques se réalise dans un Front

populaire à l'origine des grandes avancées sociales de 1936.

Hélas ! Le patronat va bien vite reprendre la main. Dès 1937 il reprend espoir quand Léon Blum appelle à « *la pause* » au prétexte de digérer les récentes conquêtes sociales. En 1938, le gouvernement entend remettre la France au travail et promulgue des décrets-lois dont les effets sont essentiellement dirigés contre la classe ouvrière : augmentation des impôts sur les salaires, dérogations à la loi des 40 heures, atteintes aux libertés syndicales, etc.. Sur le plan international, les appréciations divergentes que portent communistes et socialistes aux conséquences des accords de Munich puis à la signature du pacte germano-soviétique, approfondissent leurs divisions et relancent les velléités de rupture au sein de la CGT. Ainsi, le 8 octobre, à Nantes, Gaston Jacquet et Pierre Gaudin opposés à l'exclusion des communistes, sont dessaisis de leurs responsabilités au Comité syndical de la métallurgie. Le 18 septembre 1939, le bureau confédéral décide l'exclusion de tous les communistes.

Le 13 avril 1940, l'Union départementale tient son dernier congrès avant la dissolution des organisations ouvrières par le gouvernement de Vichy le 9 novembre 1940. Le secrétaire général de la CGT, Léon Jouhaux, prenant la parole, flétrit l'attitude des communistes et déclare « *Les premiers, nous les avons condamnés et sans retour ; pour ma part, jamais plus je ne mettrai ma main dans celle de ceux qui ont trahi aussi cyniquement le Pays et la classe ouvrière* ».

L'Histoire montre qu'il faut réfléchir avant pareille déclaration. A la Libération, la CGT est reconstituée. Deux secrétaires généraux président à sa destinée : Léon Jouhaux et Benoît Frachon.

C'est dans la lutte clandestine que s'est reformée l'unité syndicale, cimentée lors des accords du Perreux le 17 avril 1943.

Dès le 18 septembre 1944, et pour la première fois depuis cinq ans, les syndiqués de la région nantaise se réunissent. Ils lancent un appel aux pouvoirs publics pour intensifier la reprise du travail dans toutes les branches, réintégrer les militants licenciés et mettre « *hors d'état de nuire les traîtres et les collabos* ».

Un premier congrès d'information a lieu le 6 novembre 1944. Péneau (UD) donne un aperçu de l'activité clandestine de l'UD pendant l'occupation. Il se félicite qu'« *après la tentative de scission faite par d'indignes syndicalistes, on se soit ressaisi. Du moins la compréhension fut toujours parfaite à Nantes entre les représentants des unions départementale et locale qui ont toujours eu à coeur de conserver l'esprit de la CGT et d'assurer une liaison entre les syndicats travaillant dans la clandestinité* ».

Rolland (UL), rappelle les revendications et entend voir les syndicats se reconstituer sur la base de 1939.

Nouveau congrès de l'Union départementale le 3 septembre 1945 en présence de Louis Saillant, secrétaire de la CGT et animateur du Conseil National de la Résistance (CNR). Sans attendre, il annonce l'arrestation à Paris du traître Chassagne qui avait établi la liste des otages alors qu'il était secrétaire de cabinet de Pécheux.

Après les rapports, adoptés à l'unanimité, les interventions se succèdent sur les thèmes les plus variés : assurances sociales, caisses de retraite, unité d'action avec la CFTC, démarches vers les syndicats agricoles, salaires, cumul des mandats politiques et syndicaux, mais aussi, ravitaillement et épuration.

Gabriel Goudy, de retour des camps de concentration, est élu secrétaire de l'UD, assisté de Ricou (Livre), Jacquet (Métaux) et Le Berthe (PTT), trésorier.

La décision est prise de commémorer le 50ème anniversaire de la CGT. Le Populaire annonce des manifestations en préparation dans le département pour le 20 septembre et conclut : « *Notre CGT – quinquagénaire – n'aura pas à regretter d'avoir atteint cet âge ingrat, car elle puise dans ses forces sans cesse renaissantes une nouvelle jeunesse* ».

Les chiffres lui donnent raison. En 1939, l'UD groupait 42 000 adhérents et l'UL environ 29 000. En 1945, l'UD en déclare 51 000 et l'UL 32 000 malgré cinq années pendant lesquelles seulement une poignée de courageux militants ont entretenu la flamme.

Une nouvelle fois cette belle unité sera de courte durée.

Tout comme après 1936, le patronat s'efforce de remettre en cause les conquêtes sociales de la Libération. Les luttes s'amplifient alors que la production augmente sans incidence positive sur le pouvoir d'achat. Le 5 juin 1947, le plan Marshall est censé apporter une aide économique à la France. Cette initiative divise la CGT. Une fraction, constituée en « *Force ouvrière* » approuve et apporte son soutien au Gouvernement. Une majorité, dénonçant une tentative des Etats-Unis d'imposer une tutelle politique à la France, s'y oppose.

Lors du Comité confédéral national des 13 et 14 novembre 1947, la résolution soumise par la tendance FO est rejetée par 857 voix contre 127.

Alors qu'en 1920 et 1939 la majorité avait exclu la minorité, aucune exclusion n'est prononcée en 1947. La nouvelle minorité, refusant le verdict démocratique, abandonne toutes les responsabilités qu'assumaient ses membres à tous les niveaux des structures syndicales et s'engage dans une action fractionnelle.

Le 31 décembre 1947, dans une circulaire aux syndicats, Gaston Jacquet, au nom de la Commission administrative de l'Union départementale, enregistre les démissions de Goudy, secrétaire général et Ricou, secrétaire, de leurs fonctions respectives. Il demande aux responsables de syndicats une information sur les modifications éventuelles qui se seraient produites dans la composition de leur direction et il conclut : « *Au moment où le patronat, et en général tous les ennemis de la classe ouvrière, tentent de semer la division de nos rangs, dans le but évident d'affaiblir la puissance de notre centrale syndicale qui entend poursuivre son action revendicative en faveur des travailleurs, il est indispensable que l'unité dans la CGT soit assurée* ».

Depuis 1948, dans notre département comme ailleurs, la persistance de cette division contribue, comme les précédentes, à l'affaiblissement du mouvement syndical.

Michel TACET

Quelques moments de l'histoire de l'Union Départementale 44

En octobre 2012, l'Union départementale CGT de la Loire-Atlantique souffle ses 100 bougies. Son histoire est à écrire et notre jeune Institut d'Histoire Sociale va devoir s'atteler à cette tâche. Posons pour le moment quelques repères, quelques moments de ces cinquante premières années et sur des militants qui ont œuvré et animé cette organisation aujourd'hui centenaire.

En 1906, à l'occasion du congrès confédéral qui se tient à Amiens, la section des bourses du travail émet le vœu de voir partout se constituer des Unions départementales ou régionales afin d'intensifier la propagande et l'échange d'une localité à l'autre. Six ans plus tard au congrès du Havre la CGT rend obligatoire la constitution d'Unions départementales et fixe la limite d'installation au 1er janvier 1914. A cette date, le secrétaire de l'UD devient le représentant de la CGT dans le département.

Naissance et premières années de l'UD de la Loire-Inférieure

Dans la Basse-Loire, l'objectif de réaliser une Union départementale est en discussion depuis le 4 février 1912. La délégation de la bourse de Nantes, dirigée par le lithographe Ernest Savariau, a rencontré celle des nazairiens, menée par le chaudronnier Henri Gautier. Les pourparlers n'aboutissent pas puisque les délégations se rencontrent à nouveau le 20 octobre à Saint-Nazaire. Georges Yvetot (secrétaire national de la section des bourses) est présent, il apporte le soutien de la confédération, ainsi que Merrheim, de la Fédération des métaux, en tournée de propagande. Quarante-cinq délégués des syndicats discutent alors de la constitution des statuts de la future structure. L'accord se fait, et malgré les réserves nazairiennes, le siège de l'UD est fixé à Nantes. L'élection du secrétaire général ne semble pas avoir montré d'opposition, c'est Auguste Cassin, secrétaire de l'union des syndicats de la métallurgie nantaise, qui assure

désormais cette responsabilité. En 1910, Auguste Cassin, en 1910, a organisé un syndicat de ménagères afin de lutter contre la vie chère et contrôler le prix des marchandises sur les marchés, n'hésitant pas, s'il le fallait de renverser les étals quand les prix sont abusifs. Dans la métallurgie, Cassin mène une bataille contre l'introduction du système Taylor aux Chantiers de la Loire à Nantes. On le trouve toujours au premier rang lors des manifestations du 1er mai et contre la guerre.

En 1913, le congrès de l'UD se tient à Châteaubriant et en juin 1914 à Couëron, mais en juillet l'entrée en guerre de la France bouleverse la vie de la jeune organisation. Avec les départs au front et la mobilisation ouvrière dans les usines, les rangs de l'Union départementale se creusent. Cassin à des difficultés à placer dans des syndicats, qui parfois n'existent plus que sur le papier, les 4000 timbres provenant de la confédération. Quant au journal *Le Réveil syndicaliste*, organe de l'UD, sa situation est difficile. La vie syndicale est en sommeil à tel point que durant les années 1915-1916, la CGT doit convoquer l'ancienne conférence des bourses du travail (toutes les UD n'étaient pas encore constituées) à défaut de réunir un congrès, émanation directe des syndicats. Dans le département, Auguste Cassin et Henri Gautier vont relancer l'action syndicale, lutter contre la cherté des prix, faire appliquer les conventions salariales dans les usines. En 1918, l'UD passe commande de 130 000 timbres à la confédération. A cette époque sur la carte confédérale on applique le timbre de la fédération et celui de l'Union.

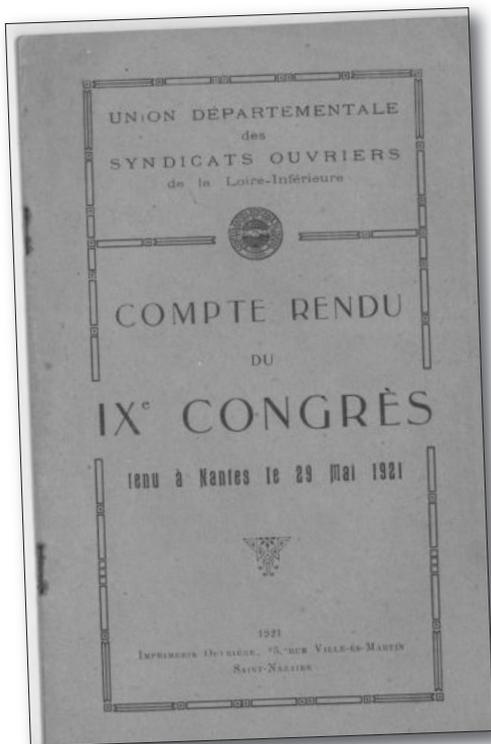
Au lendemain de la guerre, la confédération est ébranlée suite à son ralliement (1914) à « l'Union sacrée » et à la naissance d'un courant syndical révolutionnaire suscité par la Révolution d'Octobre (1917). Localement le docker Le Berre et le métallo, d'Indret, Crémet animent cette tendance révolutionnaire qui reproche à Cassin, resté fidèle à Léon Jouhaux, l'échec dans le département de la grève générale de mai 1920. Ne supportant plus, sans doute, ces violentes attaques, Cassin démis-



→ sionne et le bureau de l'UD doit convoquer en urgence les syndicats pour un congrès anticipé.

Plébiscite syndical pour François Blanco

C'est dans un climat tendu que se tient le 29 mai 1921 le congrès à Nantes. Au poste de secrétaire général, deux candidats sont en lice :



Le Berre, présenté par le syndicat des dockers de Nantes et Blanco par les métallurgistes nazairiens. Elu par 52 voix, contre 8 voix à Le Berre qui obtient celles des dockers, PTT, maçons, terrassiers, tonneliers, métallurgistes d'Indret et de Basse-Indre, le nazairien François Blanco est

plébiscité par les syndicats du département. Il émet cependant une condition, que le siège de l'UD s'installe à Saint-Nazaire ! Pour autant, Blanco s'acquitte de son mandat pour 350 F par mois. Lorsqu'il remplace Cassin, François Blanco n'a que 28 ans mais déjà une vie syndicale active. En 1912, chaudronnier, il quitte, à la suite d'une grève, le chantier de Penhoet pour se faire embaucher comme soudeur aux chantiers de la Loire. Il est secrétaire du syndicat des métallurgistes de Saint-Nazaire en 1916, et devient par la suite secrétaire de l'union locale de Saint-Nazaire qui compte plus de 12000 adhérents en 1920. Quant à Cassin, l'UD lui attribue quatre mois de salaires afin de pouvoir retrouver tranquillement un emploi. Ayant abandonné toute fonction, il demeure membre du conseil syndical de la métallurgie.

La division se poursuit à l'intérieur de la CGT. Au congrès national de Lille, devant l'assaut des syndicalistes révolutionnaires qui acquièrent de plus en plus d'importance, la direction confédérale vote une motion d'orientation qui décide (mais à une faible majorité) l'exclusion des opposants à la direction confédérale. En 1922, les exclus constituent une confédération : la CGT-Unitaire. Elle se veut unitaire, car elle refuse cette situation nouvelle. En Loire-Inférieure, l'Union départementale confédérale demeure majoritairement fidèle au programme réformiste de Jouhaux. Environ un tiers des syndicats du département rallie cependant la CGT-U, chez les dockers, les métallurgistes, dans le bâtiment, aux PTT, etc. Le 11 mars 1923 se tient le congrès constitutif de l'UD unitaire de Loire-Inférieure un temps dirigée par Emile David des Chemins de fer. Deux Unions locales, unitaires, accueillent également les nouveaux syndicats. Un journal, *Le Cri des métaux*, est diffusé. Organisée régionalement, Nantes devient le siège de la 15^e région de la CGT-U que dirige Raymond Semat puis Charles Tillon à partir de 1928. Semat est également secrétaire du syndicat unitaire des métaux de Nantes, Gaston Jaquet de l'Union locale U. Cette lutte fratricide va durer dans le département jusqu'en décembre 1935.

La réunification

Blanco quitte la direction de l'UD en 1925 pour se consacrer à des mandats politiques. Il devient ainsi maire de Saint-Nazaire, conseiller général en 1925, député en 1928, sous-secrétaire d'Etat dans les cabinets Blum et Chautemps en 1936-37 et 1938 puis à nouveau dans le cabinet Reynaud en 1940. En juin 1933, on le trouve dans le cortège des travailleurs nazairiens formant la « marche de la faim » et venus à Nantes manifester contre le chômage.

C'est le secrétaire des métaux de Nantes, Auguste Peneau qui remplace François Blanco à l'occasion du 13^e congrès de l'Union départementale qui fait ainsi son retour à Nantes ! Pendant une vingtaine d'années, Peneau pilote la structure départementale dans une période sociale très animée. Avec la montée du

Photo : couverture du compte-rendu du IX^eème Congrès de l'UD des syndicats ouvriers de Loire-Inférieure en 1921. "CHT, coll. UD CGT 44"

→ fascisme et du nazisme les partis et organisations de gauche se rapprochent afin de mener une contre offensive. En septembre 1934, cet élan unitaire est discuté dans le département et lors du 21e congrès de l'UD la question de l'unité avec la CGT-U est débattue ; l'année suivante elle est de nouveau à l'ordre du jour. C'est à la base, par les syndicats, que débute la fusion entre les deux organisations. Puis la commission administrative de l'UD confédérée, d'accord avec la commission exécutive de l'UR unitaire, fixe, au 15 décembre 1935, l'ordre du jour du congrès de fusion qui se tient à Saint-Nazaire. Dans l'enthousiasme, Auguste Peneau voit son mandat à la direction de l'UD renouvelé par les congressistes. Comme les syndicats, les Unions locales sont également unifiées, celle de Nantes est dirigée par Gabriel Goudy (Du bâtiment), alors que Gaston Jacquet prend la direction des syndicats unifiés des métaux. En mars 1936, au congrès de Toulouse, les deux confédérations cèlent au sommet cette réunification. Le Front populaire est un moment important de syndicalisation et en 1937, l'UD compte 190 syndicats et 55 000 syndiqués. L'unité retrouvée est également l'occasion de manifester la solidarité combattante et matérielle des travailleurs de la Basse-Loire avec les Républicains espagnols.

Les années noires

Les années qui précèdent la déclaration de guerre, si elles ont montré d'abord une combativité offensive et victorieuse avec le Front populaire (à Saint-Nazaire, en août 1936, après 41 jours de grève les salaires augmentent pour certains de 18%, d'autres de 33%), bientôt elles laissent place aux grèves défensives pour le maintien des avantages acquis. En 1938, les décrets Daladier-Reynaud qui « assouplissent » la loi des quarante heures s'attaquent à un symbole, une conquête sociale et par là-même à la CGT. En novembre la confédération

tient son congrès à Nantes, elle condamne les « décrets-lois de misère » et décide d'une grève générale de protestation pour le 30 novembre. Bien suivie dans la Basse-Loire cette grève, qui s'accompagne d'une forte répression policière et patronale, d'une réquisition des travailleurs dans le public afin d'isoler le mouvement, est un échec pour la confédération qui entre dans une période difficile. Le 23 août 1939, la signature du pacte germano-soviétique est l'occasion pour la tendance Syndicat animée par le secrétaire général adjoint de la CGT, René Belin, dauphin de Jouhaux, de faire campagne contre les unitaires. La confédération se range aux objectifs de Belin. Le 3 septembre 1939, les courants réformistes et pacifistes de la CGT excluent des syndicalistes pour « activités antipatriotiques » provoquant ainsi une nouvelle fois la scission.

La défaite de 1940 voit s'installer en France le régime réactionnaire de Vichy qui dissout la CGT et confie à René Belin le portefeuille de la Production industrielle et de la Main-d'œuvre. En octobre 1941, à Châteaubriant, les Allemands fusillent 27 responsables de la CGT.

Mais en avril 1943 l'espoir renaît, confédérés et unitaires ont retrouvé le chemin de l'unité dans une CGT clandestine réunifiée. Durant les années d'Occupation, Au-



guste Peneau refuse énergiquement de compromettre l'organisation avec Vichy et Gabriel Goudy, coordonne l'action syndicale résistante dans la région.

Gagner la bataille de la reconstruction

Le 5 novembre 1944, alors qu'une partie du département est encore occupée par les Alle-

Photo : Meeting de la CGT au Champs de Mars, Nantes, le 20 février 1937. "CHT, coll. ud cgt 44"

→ mands, Auguste Peneau, en présence des délégués de 58 syndicats, peut s'enorgueillir qu'une majorité des syndicats nantais ait rejeté la Charte du travail « qui n'était autre que l'abdication complète du mouvement syndical ». Il s'agit maintenant de procéder au rétablissement des libertés syndicales, participer aux commissions d'épuration dans les entreprises. En 1945, Gabriel Goudy, de retour de Dachau, remplace Peneau à la direction de l'UD tandis que Gaston Jacquet retrouve ses fonctions de secrétaire des métaux. L'UD réunit alors entre 30 et 35000 adhérents.

La France est à reconstruire dans la pénurie, les longues et rudes journées de labeur pour des salaires de misère alors que se mettent en œuvre les comités d'entreprise, les nationalisations et s'instaure la Sécurité sociale. En 1947, le gouvernement mène (sans succès) une politique de baisse des prix et s'oppose à la demande de la CGT d'augmenter les salaires. Ce désaccord va trouver un prolongement lors de grandes grèves nationales. La guerre froide s'installe, les ministres communistes sont chassés du gouvernement Ramadier, les divisions entre unitaires et confédéraux resurgissent plus fortement et les minoritaires confédérés de *Force ouvrière* choisissent alors de faire éclater la CGT.

Le 31 décembre 1947, à l'occasion de la réunion de la commission administrative de l'UD-CGT de Loire-Inférieure, Gabriel Goudy démissionne pour rejoindre Force ouvrière, sans être convaincu, semble-t-il, de l'intérêt de la scission. Quant au secrétaire adjoint Fernand Ricou (Typographe, syndicat du Livre), il démissionne de ce poste mais reste fidèle à la CGT. Il poursuit son action comme administrateur des caisses primaire et régionale de la Sécurité sociale. En 1950, aux élections de la caisse de Nantes, dont Ricou est vice-président, la CGT obtient 30% des voix et 6 élus. Dans une Loire-Inférieure profondément catholique elle est talonnée par la CFTC (28% et 5 élus). La mutualité obtient 21% et 4 élus et FO, en quatrième place, 15% et 2 élus.

Suite à la scission, l'UD CGT se réorganise. Provisoirement Serge Banguy (chimie) occupe de janvier à avril 1948, le fauteuil de secrétaire général. En avril, au congrès de l'UD, c'est Gaston Jacquet qui prend la suite de Ban-



guy jusqu'en 1950, puis à son tour se retire en faveur de Claude Morin. Jacquet demeure cependant membre du bureau départemental et milite à l'UL de Nantes avant de prendre sa retraite en 1969. Pour autant, Gaston Jacquet poursuit des activités syndicales au conseil des prud'hommes et comme administrateur du Centre Hospitalier Régional de Nantes jusqu'en 1972.

La flambée des années cinquante

Avec la scission, c'est le retour au pluralisme syndical dont il va falloir tenir compte durant les années qui vont suivre lors des luttes revendicatives. La CGT demeure disposée à mener les luttes dans l'unité d'action.

Les grèves de 1950 à 1953 furent des échecs. En 1950, les 42 jours de grève des métallos nazairiens ne permettent pas de mettre à bout la résistance des employeurs qui se servent de la division syndicale pour se montrer intransigeant. Ce front du refus patronal va durer jusqu'aux grèves de 1955. En août, les métallos nazairiens renforcent leurs luttes et obtiennent une hausse du salaire horaire de 22%. Le conflit gagne Nantes, les métallos sont rejoint par les travailleurs du bâtiment, la grève se durcit, cours des Cinquante-Otages un ouvrier est tué par une balle policière. Le patronat cède partiellement, mais au bout de cinquante jours.

La CGT, majoritaire dans la métallurgie de la Basse-Loire, est dirigée par des hommes d'ex-

→ expérience, avec Gaston Jacquet assisté de Georges Prampart à Nantes, à Saint-Nazaire avec Jules Busson et Maurice Piconnier. Ces luttes ont permis à plusieurs milliers de travailleurs d'obtenir des augmentations de salaires et elles ont montré une collaboration intersyndicale et une pratique démocratique élevées. En 1957, lors du 37e congrès de l'UD-CGT, le secrétaire général, Roger Rousselot (métallurgiste, Dubigeon), souligne que les luttes ont créé « un vaste courant d'adhésion vers la CGT, l'ensemble des organisations du département se sont renforcées de plus de 4000 adhésions nouvelles et la montée de nouveaux cadres ». Ce climat à également profité dans de nombreux établissements à main-d'œuvre féminine (Alimentation, Habillement, Magasins, etc.) à des revalorisations de salaires. Les problèmes de la navale ne sont pas réglés pour autant. En 1957, un ouvrier gréviste meurt à Saint-Nazaire durant la grève. Ces grèves se déroulent dans un contexte de guerre froide, de division de la gauche, de lutte pour la paix en Indochine et puis en Algérie. A Nantes, 2500 travailleurs des chantiers Loire-Normandie, à l'appel des sections CGT et CFTC, manifestent à la suite de la mort d'un camarade tué en Algérie. A Saint-Nazaire, Léon Mauvais, secrétaire national de la CGT, est venu condamner les émeutes du 6 février 1956 à Alger alors que la CGT nazairienne mène une campagne pour l'amélioration des conditions d'hébergement des Nord-Africains.

Sous les gouvernements du Général

En mai 1958, à l'annonce du coup de force d'Alger, 10 000 métallos nazairiens débraient à l'appel des trois syndicats ; ils seront près de 20 000 dans le département pour défendre la République. Durant ces années, les actions contre la guerre en Algérie vont se multiplier. La CGT manifeste seule ou avec d'autres organisations. Le 8 février 1962, huit travailleurs appartenant à la CGT, sont assassinés métro Charonne, dont une jeune nantaise Anne-Claude Godeau employée au PTT. Le 18 mars sont signés les accords d'Evian et le cessez le feu en Algérie.

La politique économique et sociale gaulliste se met également en place. Dès décembre 1958,

le gouvernement veut imposer par ordonnance des réformes dont une « franchise » sur les médicaments de 3000 F de l'époque afin de « combler le trou de la Sécu ». La pression syndicale fait reculer le gouvernement. En 1963, le jeudi de la mi-carême de Nantes des militants quêtent pour les mineurs en grève depuis le 1er mars. Les actions dans le département se poursuivent durant les années 1960 avec l'élargissement des luttes, le renforcement de l'unité d'action avec les syndicats agricoles. Ces luttes contre la récession économique concrétisent le slogan « L'Ouest veut vivre ». Le 22 janvier 1964, la manifestation à Saint-Nazaire, qui répond à l'appel du comité de défense de l'emploi, rassemble 30 000 participants, et près de 70 000 le 19 février au Champ-de-Mars à Nantes. Roger Rousselot reproche au patronat local de vouloir empêcher l'implantation d'usines nouvelles afin de peser sur les salaires. Cette mobilisation s'incarne également, en 1967, dans la grève victorieuse de près de deux mois des mensuels de la métallurgie nazairienne. C'est un tournant, la CGT avait parfois des difficultés à organiser les cols blancs. Cette série d'actions et de fortes mobilisations, souvent unitaires, culmine jusqu'en mai 1968.

Mai 68

Dès le 19 janvier 1968, l'installation du nouveau conseil d'administration de la Caisse primaire de Nantes est l'occasion pour les syndicats de mobiliser les travailleurs. Le climat social, durant les premiers mois de l'année, s'alourdit dans le département avec la fermeture de plusieurs entreprises comme Francisol, Landrain, Gifaco, etc. Des menaces pèsent sur les travailleurs des usines de Sud-Aviation. Maurice Papon, le PDG confirme les difficultés à venir. Le 1er mai les UL CGT et CFDT tiennent un meeting commun et appellent à la grève interprofessionnelle pour le 8 mai. Avant cette date les mouvements de grèves se déclenchent dans le département et bientôt culminent. Le 13 mai, à Saint-Nazaire plus de 10 000 manifestants, à Nantes, à l'appel des UD, de l'UNEF, du SNEP-sup et de la FDSEA, 20 000 personnes participent à un meeting, place de la Duchesse Anne. Roger Rousselot, répondant à une attaque de Cho-

→ tard, de l'UNEF, réplique que « la suite du mouvement doit-être la création d'un front syndical uni et l'établissement d'un programme commun entre tous les partis de gauche ». Le 27 mai, les discussions de Grenelle entre le gouvernement et les syndicats sont rejetées par les métallurgistes de Nantes et de Saint-Nazaire, les concessions patronales



sont jugées insuffisantes et à Nantes, 40 000 manifestants défilent à l'appel de l'intersyndical et exigent le départ du régime gaulliste.

Le 30 mai, l'Assemblée nationale est dissoute. Début juin s'amorce le reflux du mouvement de grèves alors que les élections législatives des 23 et 30 juin y mettent un terme. Les hommes au pouvoir emportent très largement les élections législatives grâce au « salaire de la peur », au « danger totalitaire » (sous-entendu communiste) savamment entretenu par la propagande gaulliste et que l'on rencontrait durant les manifestations dans les discours gauchistes également en direction de la CGT. En Loire-Atlantique, dès le premier tour, on vote à 50% en faveur des gaullistes. Au second tour, seul Georges Carpentier sauve l'honneur de la gauche dans le département,

à Saint-Nazaire, grâce aux voix du PCF et du PSU.

Lors de la tenue du 43e congrès de l'UD, du 28 février au 1er mars 1969, on tire le bilan de l'activité passée. L'organisation départementale rassemble 350 syndicats représentant 30 000 syndiqués dont plus de 5000 adhérents nouveaux, en grande majorité des jeunes, qui sont venus grossir les effectifs de l'UD permettant ainsi d'organiser plus de 120 bases nouvelles. Il s'agit alors pour l'UD de faire des efforts vers les catégories de jeunes, de femmes, des cadres et ingénieurs ; développer et poursuivre la décentralisation des organisations, créer de nouvelles unions locales, multiplier les sections syndicales d'entreprise, former de nouveaux cadres syndicaux, diffuser plus largement la presse syndicale. C'est donc une période de

renforcement alors que certains avaient cru déjà après 1958 se partager les dépouilles de la CGT.

Robert GAUTIER

Sources : les archives de l'UD CGT déposées au centre d'Histoire du travail et classées jusqu'en 1998. La presse locale, AREMORS.

Année	Evènements	Secrétaire	Congrès	Notes
				Désiré Colombe, secrétaire de la bourse du travail de 1893 à 1895. Ouvrier forgeron. Furent successivement secrétaires de la bourse de Nantes : Colombe, Tulève, Blanchard, Savariau, Rochet.
				En 1911, Ernest Savariau, ouvrier lithographe, succède à Blanchard (menuisier) comme secrétaire de la bourse du travail.
1912		CASSIN Auguste	De St-Nazaire le 20 octobre 1912	Ouvrier métallurgiste. Présent au 18e congrès tenu au Havre du 16 au 23 septembre 1912, il représente divers syndicats de Nantes. L'UD des syndicats ouvriers de Nantes est constituée cette même année 1912 avec Cassin pour secrétaire.
1913	Grève des dockers de St-Nazaire et congrès de solidarité interdépartementale le 14 janvier 1914 à la Bourse du Travail	CASSIN Auguste	De Châteaubriant	Cassin se réclame de Georges Yvetot, militant syndicaliste révolutionnaire.
1914	Début de la première GM Union sacré	CASSIN Auguste	De Couëron	Le congrès confie à Cassin les fonctions de secrétaire de l'UD. Savariau, secrétaire de la bourse de Nantes quitte son poste en mai car il a été élu secrétaire permanent de la Clinique ouvrière.
1915		CASSIN Auguste	De Trignac	Durant les années 1915-16, la CGT est obligée de convoquer l'ancienne conférence des bourses du travail car toutes les UD n'étaient pas encore constituées à défaut de réunir un congrès émanation directe des syndicats.
1916		CASSIN Auguste		Dans le département Lodéno, Gautier et Cassin assurent pendant la guerre la vie de l'UD.
1918		CASSIN Auguste		Cassin est toujours secrétaire général de l'UD aux appointements de 450 F par mois. Rochet est de retour de captivité. En 1918, le syndicat des métaux de Saint-Nazaire, dirigé par Blanco, compte 660 membres et en 1919 : 870.
1919		ROCHET Raymond Auguste*	Rochet arrive à Nantes au début de la Première guerre mondiale. Membre de la fédération du livre. Le 10 juillet 1914, il est élu secrétaire de la bourse du travail de Nantes.	En 1919, Cassin est trésorier général du syndicat des métaux CGT de Nantes. Il est également secrétaire de la bourse du travail de Nantes. En septembre 1919, Cassin participe au IVe congrès de la Fédération des métaux. Fusion du <i>Travailleur de l'ouest</i> et de <i>L'Aurore sociale</i> de Nantes.
1920		CASSIN Auguste ROCHET Raymond Auguste*		En mars 1920, Cassin parlait en faveur de la nationalisation des chemins de fer, des mines et des moyens de transport. En 1920, la CGT à Saint-Nazaire compte près de 4000 adhérents. Au congrès de l'UD, 100 délégués représentent 88 organisations groupant 30 000 syndiqués.

Année	Evènements	Secrétaire	Congrès	Notes
1921 A Nantes au 1er janvier dans la métallurgie 14997 salariés. A Saint-Nazaire : 15300.	9è Congrès	BLANCHO François	De Nantes, 9e congrès de l'UD de la Loire-Inférieure (L'UL de Saint-Nazaire compte 16 syndicats ; celle de Nantes 54 et celle de Châteaubriant 3. Un syndicat isolé, celui des métallurgistes de Couëron.) Le congrès de 1921 a été avancé en raison de la démission de Cassin.	Cassin resta secrétaire de l'UD jusqu'au congrès du 29 mai 1921 et remplacé par Blanco, mais reste membre du conseil syndical de la métallurgie. Le siège de l'UD à St Nazaire. Blanco, secrétaire général ; Rochet secrétaire adjoint et secrétaire de l'UL de Nantes ; Leroux, de Saint-Nazaire, trésorier et membre du syndicat des employés et comptables de Saint-Nazaire. 30% des effectifs ont échappé aux confédérés. A Trignac, la plupart des métallurgistes sont à la CGTU, dont le syndicat est fondé le 1er mars 1922 et qui reste dominante jusqu'en 1926.
1922 A Nantes dans la métallurgie 11101 salariés. A Saint-Nazaire : 8060 salariés.	10è Congrès	BLANCHO François	St Nazaire - 42 rue du Croisic. 10e congrès de l'UD de la Loire-Inférieure (En présence de Léon Jouhaux. UL de Nantes : 32 syndicats ; celle de Saint-Nazaire : 10) ; l'UL de Châteaubriant : 1 syndicat. Syndicat isolé : celui des métaux de Couëron.	Blanco en 1914 est secrétaire du syndicat des métallurgistes de Saint-Nazaire. En 1921, secrétaire de l'UL de Saint-Nazaire avec 12 000 adhérents. La même année secrétaire de l'UD en remplacement de Cassin. Blanco touche 350 F par mois pour son mandat à l'UD. Afin d'augmenter le salaire du secrétaire général à partir du 1er janvier 1923, le timbre UD passe de 0,25 F à 0,35 F. les femmes paient une demi cotisation. Broodcoorens est nommé trésorier de l'UD. En février 1922, le syndicat des métaux de Saint-Nazaire modifie ses statuts et Jouvance est l'adjoint de Blanco. Le syndicat unitaire métaux de Saint-Nazaire est créé le 14 janvier 1922. Celui des ouvriers du port et docks également. Le secrétaire de l'UL-CGTU de Nantes est Waret.
1923	11è Congrès	BLANCHO François	Nantes - Bd Victor Hugo (tenu dans les locaux du restaurant coopératif de l'Union coopérative). 11e congrès de l'UD de la Loire-Inférieure. En 1923, les instituteurs ont adhéré à l'UD après un an d'autonomie. Au congrès de l'UD : 2 UL : Nantes et Saint-Nazaire et des syndicats représentés par 97 délégués. Nantes : 35 syndicats et 68 délégués ; Saint-Nazaire 11 syndicats et 27 délégués. Deux syndicats isolés.	L'UD-CGTU compte au 30 décembre 1923: 16 syndicats et 2790 adhérents. Saint-Nazaire appartient à la 15e Région de la CGTU, celle de Nantes.
1924	12è Congrès	BLANCHO François	Trignac. 12e congrès de l'UD de la Loire-Inférieure.	Salle Harey L'UL-CGTU de Saint-Nazaire a pour secrétaire Le Bis, remplacé par Joseph Danet en septembre 1922, puis par Gaston Gueneure.

Année	Evènements	Secrétaire	Congrès	Notes
1925	13è Congrès	PENEAU Auguste Louis (serrurier)	Nantes : 13e congrès de l'UD de Loire-Inférieure.	Blanco quitte la direction de l'UD et est remplacé par Auguste Peneau. Le siège de l'UD revient à Nantes. En aout, Blanco est remplacé par Emmanuel Jouvance comme secrétaire des métallurgistes de Saint-Nazaire.
1926		PENEAU Auguste		Peneau milite d'abord au syndicat des métaux CGT de Nantes dont il fut secrétaire de 1922 à 1927. En 1921, le syndicat des métaux ne comptait plus qu'un millier d'adhérents. 1000 syndiqués à la CGT à Saint-Nazaire. En avril 1926, l'UL Unitaire de Saint-Nazaire devient l'UL-U de Saint-Nazaire-La Baule. Le secrétaire est Louis Greyo et son adjoint Julien Moreau.
1927		PENEAU Auguste	Nantes - Bourse du Travail	Trésorier adjoint de l'UD CGT de Loire-Inférieure en 1923-25. En 1925, Peneau devient secrétaire de l'UD-CGT et le reste jusqu'en 1940.
1928		PENEAU Auguste		En juin, Charles Tillon est nommé secrétaire de la 15e Union régionale à Nantes. le journal unitaire est « le Cri des Métaux » en décembre, Tillon est secondé par Croizat de la fédération unitaire des métaux. A son départ fin 1930, Tillon est remplacé par Roque et à partir de 1932 par Sémat.
1930	17è Congrès	PENEAU Auguste	Nantes - Bourse du Travail	Le syndicat des ouvriers du port passe à la CGTU.
1931	18è Congrès	PENEAU Auguste	St-Nazaire - La Montagne ?	
1932	19è Congrès	PENEAU Auguste	Nantes - Bourse du Travail	
1933	20è Congrès	PENEAU Auguste	St Nazaire - Salle des Fêtes - Ecole Jean Jacques	
1934	12 février - Manifestations de défense de la République 21è Congrès	PENEAU Auguste	Nantes - Bourse du Travail	La question de l'unité syndicale est débattue à ce congrès de l'UD.
1935	Le Plan économique de la CGT 21-22è Congrès	PENEAU Auguste Congrès d'Unité UD	St Nazaire - Bourse du travail en présence de Chevalme, secrétaire de la fédération des métaux. A St Nazaire, l'unité est à l'ordre du jour. Du côté de la CGTU, c'est la 15e Région unitaire qui est concernée. Dès la fusion des syndicats à la base, la commission administrative de l'UD confédéré de la Loire-Inférieure devra se mettre en rapport avec la commission exécutive de l'UR unitaire pour la fixation de la date du congrès de fusion et des questions à porter à l'ordre du jour. Le congrès exprime le vœu que cette date soit la plus rapprochée et au plus tard avant le 31 décembre 1935. C'est Jacquet au nom des unitaires et Chevalme au nom des confédérés qui saluent l'unité syndicale	La réunion de fusion des métaux aura lieu le 6 décembre, plus de 14 mois après, sous la pression des échéances nationales. A Saint-Nazaire, les deux syndicats de la métallurgie forment l'Union des métallurgistes avec Blanchard à sa direction. A Nantes, l'unité dans les PTT le 10 décembre 1935. Le congrès UD d'unité le dimanche 15 décembre à la bourse de Saint-Nazaire : approbation des nouveaux statuts, élection du bureau et des commissions. Il est dirigé par Peneau. Au congrès pour Nantes : 52 syndicats représentés par 79 délégués ; pour St-Nazaire : 22 syndicats et 40 délégués.

Année	Evènements	Secrétaire	Congrès	Notes
1936	Front Populaire	PENEAU Auguste Louis		
1937	21 février, Jouhaux et Blum dans la Basse-Loire et annoncent « la pause » 24è Congrès	PENEAU Auguste	Nantes - Bourse du travail le 4 avril 1937	Présence de L. Jouhaux au congrès de l'UD. 109 syndicats représentés par 274 délégués. François Blanchon qui est alors sous secrétaire d'Etat à la Marine Militaire est présent à ce congrès. Modification de l'article 13 des statuts de l'UD disant que désormais les secrétaires d'UL font partie de droit à la commission administrative de l'UD. Plus de 40 syndicats ont été constitués ainsi que l'UL de Châteaubriant. La métallurgie de Nantes est passée de 1100 à 12000 adhérents. Les métaux de St-Nazaire de 1400 à 5000 ; ceux de Couëron de 130 à 800 ; le bâtiment de Nantes de 400 à 3000 ; les ouvriers du port de Nantes de 350 à 1000 ; les employés de commerce de Nantes de 250 à 3000 ; l'habillement de 130 à 1800. L'UL de St-Nazaire a pour secrétaire Jouvance, celle de Châteaubriant Thibaut et celle de Nantes Goudy. L'UD avait 19000 adhérents avant la fusion et en 1937 : 55 000.
1938	25è Congrès	PENEAU Auguste	St-Nazaire	
1939	Mobilisation			
1940	Seconde guerre mondiale Suppression par Vichy de la CGT			L'UD et l'UL de Nantes existent durant la guerre dirigées par Peneau et Goudy. Coup de force des partisans de Vichy. Pendant les années d'occupation Peneau reste secrétaire de l'UD, bien que la CGT est été dissoute par Vichy en novembre 1940
1941	Seconde guerre mondiale			
1942	Seconde guerre mondiale			
1943	Seconde guerre mondiale			
1944	Seconde guerre mondiale 26è Congrès	PENEAU Auguste (Adjoint RICOU)	Nantes	
1945	Seconde guerre mondiale 27è Congrès	GOUDY Gabriel Plâtrier	Nantes	En 1936, il est secrétaire de l'Union locale CGT des syndicats unifiés de Nantes et reste à ce poste jusqu'en 1939. En 1945, il devient secrétaire général de l'UD CGT.
1946	28è Congrès	GOUDY Gabriel	Nantes - Bourse du travail	Scission CGT- FO
1947	Les ministres communistes sont chassés du gouvernement par les socialistes.	GOUDY Gabriel	Congrès de l'UL-CGT de Nantes en décembre 1947	31 décembre 1947 Goudy démissionne, mais pas convaincu de l'intérêt de la scission, passe à FO pour occuper le poste de trésorier - En 1955, il préside le congrès de l'UL-FO de Saint-Nazaire.
1948		BANGUY Serge en provisoire de janv. à avril 1948		Chimie ?

Année	Evènements	Secrétaire	Congrès	Notes
1948		JACQUET Gaston	En janvier 1948, Goudy et Ricou, son adjoint, du syndicat du livre, démissionnent de la CGT pour rejoindre FO.	Tourneur sur Métaux, adhère à la CGTU en 1931 et est secrétaire du syndicat des métaux de Nantes d'octobre 1931 à décembre 1934. Membre du bureau de l'Union régionale des syndicats de 1931 à 1934, puis secrétaire de l'UR de janvier à décembre 1935 et membre du bureau de l'Union locale des syndicats de Nantes de 1931 à 1936. Au plan national, il siège à la commission exécutive de la Fédération des métaux de 1932 à 1936.
1949		JACQUET Gaston		A la Libération, il exerce à nouveau ses fonctions syndicales comme secrétaire de la métallurgie de Nantes de juin à octobre 1945, puis de janvier 1954 à mars 1961. Secrétaire adjoint de l'UD-CGT de novembre 1945 à décembre 1947 puis secrétaire de janvier 1948 à avril 1950, il resta membre du bureau départemental de novembre 1945 à 1969 et membre de la commission exécutive de novembre 1945 à mai 1973. Membre de la commission exécutive de l'UL depuis 1945 à 1974. Il fut secrétaire de l'UL d'avril 1961 à septembre 1969, date de son départ en retraite. Conseiller prud'homme de 1945 à 1972. Administrateur de la caisse primaire et régionale de la SS de 1946 à 1951, puis à partir de 1955 et jusqu'en 1974 et administrateur du CHR de Nantes de 1960 à 1972. Après la réunification syndicale, il devient secrétaire du syndicat des métaux de Nantes en janvier 1936 et cela jusqu'au 19 décembre 1939, date à laquelle il fut mobilisé. Secrétaire adjoint de l'Union locale de Nantes de février 1936 à septembre 1939, il en fut exclus pour non-condamnation du pacte germano-soviétique. Il en fut de même pour l'Union Départementale dont il avait été membre du bureau de janvier 1936 à septembre 1939. Mobilisé le 19 décembre 1939, il fut fait prisonnier le 16 juin 1940 et revient en France le 5 mai 1945.
1950		MORIN Claude		
1951		MORIN Claude	Nantes - Bourse du Travail	NICOLAS J. en second adjoint
1952		MORIN Claude		Comm. Adm. FRACHON B.
1953		MORIN Claude	Nantes	S. GARAUD, BARON J., BARBOTTEAU
1954	Paix en Indochine	ROUSSELOT Roger	Nantes - Bourse du Travail	JACQUET en adjoint
1955	Guerre en Algérie 36è Congrès	ROUSSELOT Roger	St-Nazaire - salle du conseil municipal	JACQUET en adjoint Vote de nouveaux statuts de l'UD
1957	37è Congrès	ROUSSELOT Roger	Nantes	Métallurgiste chez Dubigeon Présence de Madeleine Colin, secrétaire de la CGT
1958	De Gaulle prend le pouvoir			
1959	38è Congrès	ROUSSELOT Roger	St-Nazaire - salle du conseil municipal	Georges Frischmann assiste aux travaux
1961	39è Congrès	ROUSSELOT Roger	Nantes	
1962	Charonne			
1963	40è Congrès	ROUSSELOT Roger Secrétaire adjoint Georges Prampart		CRENN A. PTT

Année	Evènements	Secrétaire	Congrès	Notes
1965	41è Congrès	ROUSSELOT Roger	Châteaubriant - La Ville en Bois	BOUDIGOU. Secrétaire adjoint Georges Prampart
1967	42è Congrès	ROUSSELOT Roger	Donges - salle des fêtes	
1968	Révolte sociale			
1969	43è Congrès	ROUSSELOT Roger	Nantes - Bourse du Travail	Présence de Jean-Louis Moyniot, secrétaire de la CGT
1971	Programme commun 44è Congrès	PRAMPART Georges	St-Nazaire	Présence de Louis Saillant, secrétaire de la CGT
1973	45è Congrès	PRAMPART Georges	Nantes -Bourse du Travail	Présence de SEGUY Georges 40000 syndiqués
1975	46è Congrès	PRAMPART Georges	Nantes - Bourse du Travail	Présence de André Allamy, secrétaire de la CGT Chaudronnier, adhère à la CGT en 1945, Chantier de la Loire. En 1961, élu à la direction du syndicat des métaux de Nantes et en 1970 à celle de l'Union départementale.
1978	47è Congrès	PRAMPART Georges	Basse-Indre - salle municipale	PATRON Jo
1981	48è Congrès	PRAMPART Georges	Nantes - salon Mauduit	
1982				Marcel Le Du, élu secrétaire général de l'UD en novembre 1982
1983		LE DU Marcel métallurgiste		Marcel Le Du travaillait à la Compagnie Nantaise TIN. Marcel reste secrétaire général de l'UD, mais avec ses problèmes de santé c'est Serge Doussin qui anime le secrétariat de l'UD.
1985	49è Congrès	DOUSSIN Serge	Montoir de Bretagne	Marcel LE DU est remplacé comme secrétaire général de l'UD par Serge Doussin de Brissonneau et Lotz comme ajusteur. Serge Doussin, secrétaire général du syndicat local de la métallurgie nantaise depuis le 3 janvier 1977, permanent. De 1980 à 1985, membre du secrétariat de l'UL de Nantes.
1988	50è Congrès	DOUSSIN Serge	St-Sébastien sur Loire	
1991	51è Congrès	DOUSSIN Serge	Nantes - Neptune	
1994	52è Congrès	DOUSSIN Serge	St-Nazaire	
1998	53è Congrès	DOUSSIN Serge	Basse-Indre	
2001	54è Congrès	DOUSSIN Serge	Nantes - La Beaujoire	
2004	55è Congrès	DOUSSIN Serge	La Chapelle sur Erdre Capellia	
2007	56è Congrès	ROBIN Marie-Claude	Nantes - Cité des Congrès	1 ^{ère} femme élue Secrétaire Générale, issue du public (Poste)
2008				La CGT devient 1 ^{ère} organisation syndicale aux élections prud'homales
2010	Réforme des retraites			
2011	57è Congrès	ROBIN Marie-Claude	St-Herblain - La Carrière	

L'Union Départementale CGT 44 a connu, comme l'ensemble de la CGT, des fluctuations dans ses forces militantes.

En 1961, la CGT comptabilisait 2 350 000 adhérents (ud \approx 55 000), en 1981 ils n'étaient plus que 1 900 000 (UD \approx 30 000), en 2007 : 655 135, en 2010 : 681 806.

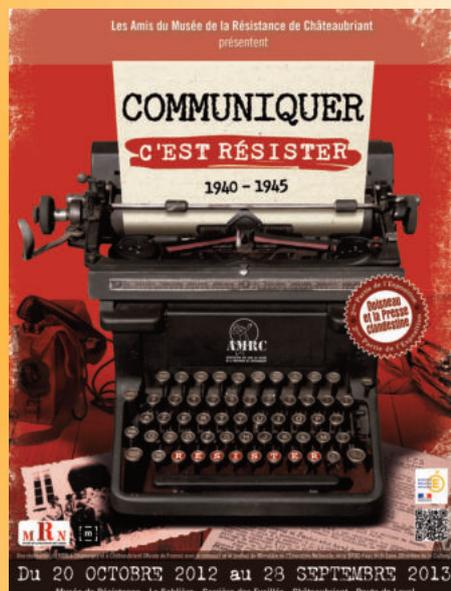
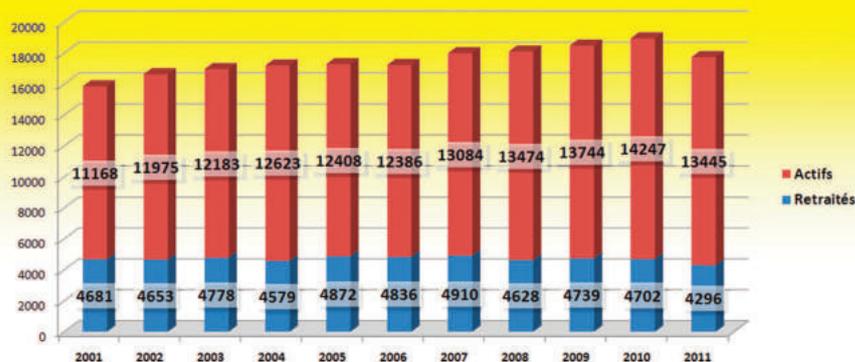
Mais depuis une quinzaine d'années, la confiance en la CGT et le syndicalisme grandit. Vous pouvez le constater sur ce tableau, en 10 ans, l'UD CGT 44 s'est renforcée de plus de 3 000 adhérents, lentement mais sûrement.

La victoire de la CGT en Loire-Atlantique aux élections prud'homales de 2008 confirme la confiance que lui accordent les salariés, la CGT étend son influence à d'autres secteurs d'activité.

Le syndicalisme CGT est résolument tourné vers l'avenir !

Au moment présent, la CGT a dépassé son nombre d'adhérents de 2010 en Loire-Atlantique, atteignant 18 978.

Evolution du nombre d'adhérents CGT en Loire-Atlantique



Bulletin d'adhésion

Institut d'Histoire Sociale
Union Départementale CGT de Loire-Atlantique

J'adhère à l'I.H.S.

Nom (pour individuel) : Prénom :

Syndicat, organisation, association :

Adresse :

Code Postal : Localité :

Tél. : Adresse mail :

(important pour correspondance)

Date :

Signature :

Cotisation annuelle \Leftrightarrow individuel : 10 euros
syndicat ou association : 20 euros

IHS CGT 44 - Maison des syndicats - 1 Place de la Gare - CP1 - 44276 Nantes cedex 2